

CFPPA
DE HAUTE-CORRÈZE

MÉTIERS
DE L'ENVIRONNEMENT
DE LA FORÊT & DU BOIS

DEVENEZ BÛCHERON SYLVICULTEUR

Brevet Professionnel Agricole - niveau 3. Formation diplômante sur 10 mois



CFPPA de Haute-Corrèze

rue de l'école forestière - 19250 MEYMAC

05 55 46 02 00 - cfppa.meymac@educagri.fr

WWW.EPL-HAUTE-CORREZE.FR



DEVENEZ BÛCHERON SYLVICULTEUR

Ce brevet professionnel agricole s'adresse à de futurs salariés spécialisés dans les travaux d'éclaircie et d'abattage en conditions difficiles, travaux sylvicoles.

Donne accès au métier de : *bûcheron sylviculteur*

CONDITIONS D'ACCÈS

Prérequis :

Bonnes aptitudes physiques.

Permis de conduire souhaité.

Avoir satisfait aux tests de sélection suivants :
théorique+pratique+entretien avec le formateur

Voie formation continue

Justifier de 12 mois d'activité professionnelle à temps plein

+

-être demandeur d'emploi ou assimilé

-**ou** jeune suivi par la mission locale

-**ou** être salarié en CPF de transition

Voie de formation en alternance

Avoir signé un contrat de professionnalisation

Autre situation : consultez le CFPPA

ORGANISATION / MODALITES

Formation de 1200 heures minimum en centre de formation et milieu professionnel.

Le nombre d'heures de formation est modulable en cas de contrat d'alternance.

Modalités pédagogiques

Cours théoriques illustrés, mise en situation professionnelle sur chantiers et en atelier.

Evaluation

Système d'évaluation par UC (Unités Capitalisables). Certaines peuvent être validées dès l'entrée en formation, selon l'expérience ou les diplômes obtenus.

CALENDRIER

Retrait des dossiers de candidature : tout au long de l'année

Sélection des candidats : entre avril et août

Entrée en formation : fin août / début septembre



Ecole Forestière / CFPPA de Meymac

CONTENU

Travaux forestiers et sylvicoles.

Reconnaissance et appréciation d'un peuplement.

Tri, cubage, classement des bois.

Mise en place, entretien d'une parcelle.

Entretien et utilisation du matériel.

Application des réglementations en matière d'hygiène, de sécurité au travail et de respect de l'environnement.

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR

S'approprier le cahier des charges des travaux à effectuer.

Reconnaître et décrire une parcelle forestière.

Organiser le chantier en fonction des contraintes environnementales et de débardage.

Maîtriser les techniques d'abattage, de tronçonnage et de façonnage en toute sécurité.

Réaliser des travaux de régénération.

Suivre des peuplements.

Entretien du matériel en sécurité.

Rendre compte des travaux effectués.

LES + DE NOTRE FORMATION

• Des formateurs expérimentés issus du milieu professionnel.

• Un centre de formation au cœur d'un massif forestier.

• Une formation axée terrain sur des chantiers en situation réelle.

• Nombreux équipements : tronçonneuses, débroussailleuses, atelier d'entretien.

• Des partenariats reconnus par la profession.

• Validation de 2 diplômes.

• Sauveteur Secouriste du Travail (SST).

• Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux (AIPR).

• Centre habilité pour formation/évaluation au permis tronçonneuse européen (ECC).

POUR POSTULER

Contactez le secrétariat ou envoyez votre dossier de candidature à : cfppa.meymac@educagri.fr

05 55 46 02 00

Dossier de candidature et + informations :

WWW.EPL-HAUTE-CORREZE.FR